

## COMPTE RENDU sommaire - REUNION DU 8 AVRIL 2021

PRESENTS : Mmes et MM. Louis MéRET, Corinne CHANUT, Pierre BRONGNIART, André TRUGE, Jacqueline BONNEFOY, Serge CLAIR, Céline MOLINA, Jacqy RONDEPIERRE, Yannick SOUFFERANT et Martine BRASSEUR.

SECRETAIRE DE SEANCE : Pierre BRONGNIART

### ORDRE DU JOUR

#### VOTE DES TAXES LOCALES

A compter de 2021 la Taxe d'Habitation sur les Résidences Principales (THRP) ne sera plus perçue par les communes, pour compenser la suppression de la THRP, les communes se verront transférer en 2021 le montant de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) perçu en 2020 par le département (soit 22.87% pour l'Allier), M. le Maire propose de ne pas modifier les taux pour cette année et demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer. **Le Conseil Municipal** entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** de ne pas appliquer d'augmentation sur les taux d'imposition pour l'année 2021.

- En conséquence les taux 2021 sont fixés ainsi :

TAXES	TAUX 2020	TAUX 2021
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)	14.40%	37.27%
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB)	37.32%	37.32%

#### AFFECTATION DES RESULTATS 2020 :

- Exécution du virement à la section d'investissement recettes du BP 2021 à l'article 1068 : 14 147.99 €

- Report à l'article 001 en section d'investissement dépenses du BP 2021 : 10 423.99 €

- Affectation de l'excédent reporté en section de fonctionnement recettes du BP 2021 à l'article 002 : 99 950.10 €. **Décide**, à l'unanimité, d'affecter les résultats annoncés ci-dessus au budget primitif 2021.

#### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 :

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, le budget primitif de l'année 2021 qui s'équilibre ainsi :

-Sections de fonctionnement dépenses et recettes : 275 747.10€

-Sections d'investissement dépenses et recettes : 110 676.77€

Le Budget Primitif de l'année 2021 est voté pour un total de 386 423.87€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents : **APPROUVE** le budget primitif de la commune pour l'année 2021.

#### EMPRUNT

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, **DECIDE** de souscrire un contrat de prêt de 40 000€ pour une durée de 7 années au taux de 0.21% à valeur fixe, avec échéances trimestrielles auprès du Crédit Agricole Centre France.

Ce financement servira au paiement des différents programmes d'investissement inscrits au budget primitif 2021.

#### DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES : CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE DES RECETTES PUBLIQUES LOCALES (PAYFiP)

Pour nous permettre de répondre à l'obligation réglementaire de mettre à disposition des usagers un paiement en ligne (décret n°2018-689 du 01.08.2018) et offrir ainsi un nouveau service de paiement à nos redevables, la DGFIP a développé un service d'encaissement sur internet des recettes publiques, dénommé PAYFiP.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après examen des propositions et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **DECIDE** d'adhérer à PAYFiP.

#### QUESTIONS DIVERSES :

↳ *Décisions de l'assemblée :*

➤ Concernant les travaux de réfection des murs et portails cour de l'école : révision des devis ➤ suppression du mur situé au milieu de la cour, pour les autres murs prévoir crépis à l'intérieur de la cour et pierres apparentes à l'extérieur de la cour ➤ conservation d'un portail 2 vantaux et l'autre avec un ventail dont portillon avec ouverture électrique à distance de l'école et de la garderie ⇒ à demander à 3 entreprises de maçonnerie ;

➤ Travaux de voirie : demander d'autres devis à 2 autres entreprises ;

➤ Adressage des voies communales : prévoir chez quel fournisseur commander les panneaux et plaques, qui effectuera la pose ? Ceci sera déterminé par la commission qui se réunira prochainement ;

➤ Travaux d'aménagement des toilettes extérieures : pose d'une cuvette ;

➤ Travaux de réfection du mur mitoyen avec M et Mme ROCHON demander un devis ;

- Corinne CHANUT annonce que quelques membres du SICTOM Sud Allier seront présents en mairie le mardi 20 avril 2021 à 9h30, réunion ouverte à tous les élus divers points seront abordés (fonctionnement du syndicat...).

- Yannick SOUFFERANT fait part que le container à Ordures Ménagères, situé au lieu-dit 'La Brosse' est insuffisant, de ce fait serait-il possible de demander au SICTOM un bac supplémentaire ?

La requête sera transmise lors de la rencontre prévue le 20.04.2021.

- André TRUGE signale que le Garage Dujon a bien reçu la ferraille commandée pour la réparation du mur du cimetière, de ce fait les travaux s'effectueront prochainement.